## Informations de base

## 2017/0090(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Règlement sur les infrastructures de marché européennes (EMIR): obligation de compensation, obligations de déclaration, techniques d' atténuation des risques, référentiels centraux

Modification Règlement (EU) No 648/2012 2010/0250(COD)

## Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée

## Acteurs principaux

Parle	ement
euro	péen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires	LANGEN Werner (PPE)	06/07/2017
	Rapporteur(e) fictif/fictive	
	VON WEIZSÄCKER Jakob (S&D)	
	SWINBURNE Kay (ECR)	
	JEŽEK Petr (ALDE)	
	CARTHY Matt (GUE/NGL)	
	LAMBERTS Philippe (Vert /ALE)	S
	MEUTHEN Jörg (EFDD)	
	KAPPEL Barbara (ENF)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	
ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union	Formation du Conseil	Réunions	Date	
européenne	Agriculture et pêche	3689	2019-05-14	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire		
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés	MOSCOVICI Pierre		
Comité économique	et social européen			